

ASSOCIATION DES MEDECINS AGREES DU SUD-EST
172 Bd CHAVE 13005 MARSEILLE
Tel 04 91 47 52 96 de 14 h à 18 h

JOURNEE DU SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2001

LA CONFERENCE DE L'A.M.A.S.E.

NOVOTEL VIEUX PORT

Boulevard Carles LIVON
13007 MARSEILLE



LA MALADIE MENTALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

AVEC L'OBLIGEANTE PARTICIPATION DE :

Monsieur le Docteur Harald SONTAG
Médecin psychiatre
membre du Comité Médical du Bas Rhin

Le Bureau et les membres de l'association vous convient à participer au programme suivant :

Interprétations et applications du décret du 14 Mars 1986 en matière de maladies mentales

- 8 h. 30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS - CAFE
- 9 h. 15 ALLOCUTION D'OUVERTURE DU PRESIDENT.
Dr. MASSIANI
- 9 h. 30 DEBUT DES TRAVAUX.
CONSEQUENCES ADMINISTRATIVES DES DROITS OUVERTS A C.L.M. 2 / 2.
Dr. CHEVALIER
- 9 h. 45 REGIME GENERAL DE SECURITE SOCIALE ET FONCTION PUBLIQUE : DROITS
COMPARES.
Dr. MASSIANI
- 10 h. 15 Pause café et viennoiseries
- 10 h. 45 LE C.L.M. 2 / 2 : CRITERES D'ATTRIBUTION ET SUITES MEDICO-
ADMINISTRATIVES.
Dr. SONTAG
- 11 h. 45 FORUM : QUESTIONS - REPONSES SUR LES THEMES EXPOSES.
- 12 h. 15 DEJEUNER AU RESTAURANT DU NOVOTEL
- 14 h. 15 REPRISE DES TRAVAUX. ETHIQUE MEDICALE.
Dr. SANTINI
- 14 h. 45 CAS CLINIQUES ET DEBATS.
- 15 h. 45 FORUM : QUESTIONS - REPONSES SUR LES THEMES EXPOSES.
- 16 h. CLOTURE PAR LE PRESIDENT.

Pause café.

LE NOMBRE DES PLACES DISPONIBLES ETANT LIMITE A 60, VOTRE PRESENCE SERA ENREGISTREE A LA RECEPTION DES FRAIS DE PARTICIPATION.